## **LOCATION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX - TARIFS**

Tarifs à compter des reservations du 1er décembre 2025 Les lieux doivent être rendus ménage fait.

Espace Albert Sauvée - capacité 199 jusqu'à 2 h max ( sur demande)			associations	professionnels (réunion - formation)	particuliers
			gratuité pour les associations de la commune sur une date dans l'année pour un évènement ouvert à tous.		
	demi-journée en semaine	été	50	100	
	(sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	hiver	100	175	
commune	journée en semaine (sans la cuisine- hors vacances scolaires et mercredi)	été	75		
ן ב		hiver	150		
ן ב	Journee en week-end ou iene	été	150	275	275
8		hiver	225	350	350
	week-end (du	été	225	550	550
		hiver	375	700	700
	dem- journée en semaine (sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	225	225	
ne		hiver	300	300	
hors	Journee en week-end ou iene	été	450	450	450
hors		hiver	525	525	525
	week-enu (au	été	900	900	900
		hiver	1050	1050	1050

Tarif été ( 1<sup>er</sup> avril – 31 oct) Tarif hiver (1er nov – 31 mars) - La date du 1er jour de location déterminera la saison.

Gratuité de la salle pour les syndicats, les collectivités territoriales, les organismes à caractère humanitaire, les réunions électorales sous réserve de disponibilité.forfait chauffage (75 euros) sur la période hiver

	Salle du Tertre- capacité 40	associations	particuliers	
jusqu'à 22 bar	h max becue interdit <b>location de mai à septeml</b>			
communo	journée en semaine	gratuit		
commune	journée en week-end ou férié de 9 h	gratuit	100	
hors	activité hebdomadaire demi-journée	été	20	
commune		hiver	30	

Complexe sportif			associations- écoles	
hors commune	salle multi-sports -location ponctuelle	journée	150	
		1/2 journée	100	
	salle multi-sports -location réguliere	1/2 journée	15	
	salle de l'étage- location ponctuelle	journée	150	
		1/2 journée	100	
	salle de l'étage-location régulière	1/2 journée	20	
	terrain + vestiaires		75	
	espace buvette		25	
	éclairage ( terrain d'entrainement)		30	

MAJ le 14 novembre 2025